

## Conseil d'arrondissement du 14<sup>ème</sup>

Séance du 18 mars 2019

### Communication relative au Bilan 2018 de la mise à disposition des salles municipales

La délibération 14 2015 09 votée par le conseil du 14<sup>ème</sup> arrondissement en sa séance du 30 mars 2015 et autorisant la Maire de l'arrondissement à signer des conventions d'occupation du « domaine public relevant de la gestion du conseil d'arrondissement » précise en son article 9 que sera présentée une fois par an à cette assemblée une communication « sur les occupations temporaires accordées d'une part aux associations à but non lucratif qui concordent à l'intérêt général et d'autre part aux particuliers ».

C'est dans ce cadre donc que vous est aujourd'hui présenté, comme chaque année, le bilan de ces mises à disposition pour l'année 2018. Pour la première fois, ce bilan intègre un état détaillé des mises à disposition de locaux réalisées par la Maison de la Vie associative et citoyenne (MVAC). En effet, en tant que lieu destiné à faciliter la vie quotidienne des associations ayant une activité dans l'arrondissement, la mise à disposition de locaux constitue un levier déterminant dont dispose la MVAC et la Mairie d'Arrondissement pour accompagner utilement les associations dans le développement de leurs projets.

Pour rappel, le régime juridique et financier de ces occupations temporaires, tel que défini par la délibération, vise spécifiquement les locaux inscrits à l'inventaire des équipements de proximité à la charge de la mairie de l'arrondissement, à savoir pour le 14<sup>ème</sup> :

- La Salle des mariages
- La salle polyvalente
- L'annexe
- La salle du Moulin des Lapins
- La salle St Gothard
- La MVAC

La délibération pose le principe de la nécessité de conclure, pour toute mise à disposition, une convention d'occupation temporaire dans laquelle sont précisées les obligations du bénéficiaire et le montant de la redevance due, dont elle fixe, par local, le mode de calcul ; celui-ci est effectué par référence à une tarification établie par la délibération 2018 DDCT 82 votée par le Conseil de Paris en séances des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018.

A titre particulier, elle permet d'accorder la gratuité aux « manifestations organisées par des associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général au niveau local, national et international et justifiant d'une activité régulière dans l'arrondissement ». Ceci est le cas de la totalité des mises à disposition effectuées par la MVAC puisque les associations qu'elle accueille doivent pour y être enregistrées avoir un objet d'intérêt général ou d'intérêt public local et justifier d'une activité régulière et principale sur l'arrondissement.

Des dispositions sont par ailleurs prévues pour le paiement d'une somme forfaitaire à titre de caution et le remboursement des frais de personnel, dans le cas où du personnel municipal serait mis à disposition en dehors des heures de service habituelles.

Les recettes ainsi perçues (hors remboursement des frais de personnel) sont constatées au budget de fonctionnement de la Ville de Paris ; une somme correspondant à 75 % de ce montant, à laquelle s'ajoutent l'intégralité des quêtes des mariages et 75 % des droits de tournage, abonde, lors de l'exercice suivant, les « fonds du Maire » permettant notamment l'attribution de subventions à des organismes à vocation sociale et culturelle.

La mise en œuvre à compter de 2019 d'une réforme des « fonds du Maire » aboutit à modifier les modalités d'allocation de ces fonds : en effet, ceux-ci, dont les montants resteront calculés selon les mêmes règles que rappelées ci-dessus, seront désormais inscrits non plus sur le budget de la DDCT mais sur le budget des états spéciaux d'arrondissement, les Maires d'arrondissement devenant ainsi les ordonnateurs de ces dépenses.

Ce nouveau dispositif sera mis en place, de façon transitoire pour 2019, lors du vote prochain du budget supplémentaire, pour une application pleine à compter de 2020.

En 2018, la Mairie du 14<sup>ème</sup> a poursuivi son action de soutien aux acteur·trice-s du monde associatif en mettant à leur disposition les locaux relevant de sa gestion, au mieux du cadre juridique rappelé ci-dessus.

Ainsi pour cette année, le nombre de mises à disposition des locaux, toutes activités confondues, s'élève à :

- 565 pour la salle municipale Moulin des Lapins,
- 574 pour la salle municipale Saint Gothard,
- 1 189 pour le bâtiment principal de la mairie (hors les 561 mariages célébrés) - salle des mariages et la salle polyvalente principalement,
- 178 pour la Mairie Annexe.
- 453 pour ce qui concerne la MVAC.

Cette activité a notamment fait l'objet de 30 conventions d'occupation temporaire à titre onéreux pour les seules salles de la Mairie et de l'Annexe dont le détail est joint dans le tableau en annexe.

86 associations ont bénéficié de l'ensemble de l'offre de salles. Elles se répartissent selon leur secteur d'activité selon la déclinaison suivante :

- pour la salle Moulin des Lapins, mise à disposition à près de 80 % des lieux au secteur de l'éducation, culture et sport ;

- pour la salle Saint Gothard, également forte représentativité des associations du secteur de l'éducation, de la culture et du sport (de l'ordre de 75%) ;

- pour la salle polyvalente, près de 60 % des mises à disposition est dédié à des organismes promouvant l'action citoyenne ;

- les salles de la Mairie annexe ont été utilisées à hauteur de 100 % par des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la santé.

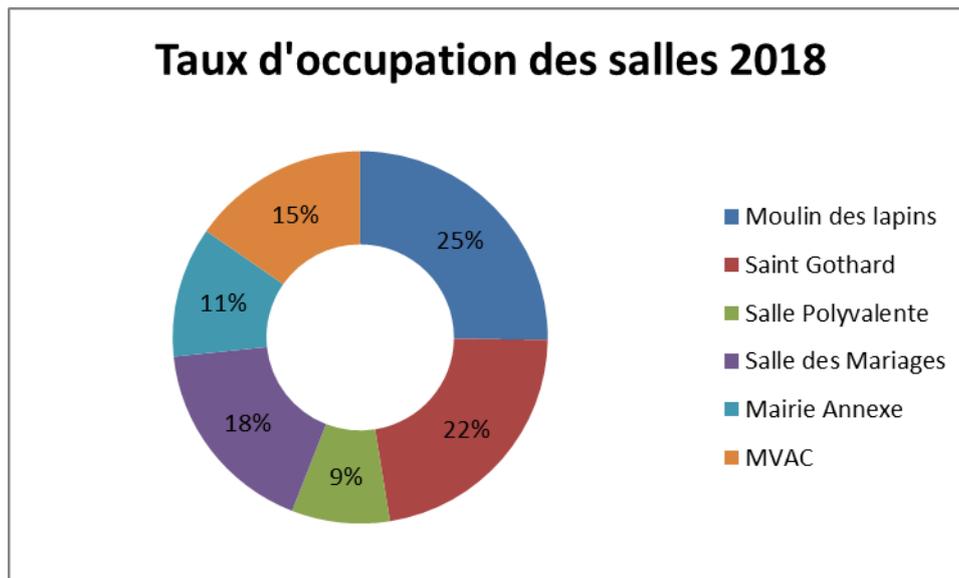
- La salle des mariages a par ailleurs été mise à disposition à des particuliers pour 13 vins d'honneur suite à des cérémonies de mariage et 26 baptêmes républicains.

- Pour les salles de la MVAC, près de 70% des mises à disposition est dédié à des organismes promouvant l'action citoyenne, sociale et solidaire, la culture et l'éducation.

Ces mises à disposition représentent un volume total de 1 182 jours réparties comme suit :

Salles	Nombre de jours	%
Moulin des lapins	298	25.21 %
Saint Gothard	263	22.25 %
Salle Polyvalente	100	8.46 %
Salle des Mariages	206	17.42 %
Mairie Annexe	134	11.33 %
MVAC	181	15.31 %
<b>Total</b>	<b>1 182</b>	<b>100 %</b>

Soit la représentation graphique suivante :



Le montant total des redevances perçues en 2018 représente la somme de 18 154 € ; dont 11 122 € provenant de 5 tournages réalisés dans les locaux de la Mairie. Ces sommes, ainsi que celles recueillies à l'occasion des quêtes des mariages, contribuent à la constitution des « fonds de la Maire » dont il vous est proposé chaque année l'affectation sous forme de subventions à des organismes domiciliés dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement, à vocation sociale et culturelle. Ainsi, en 2018, des subventions « fonds de la Maire », d'un total de 26 900 € ont été attribuées à 13 associations œuvrant dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement (délibération 2018 DDCT 60).

## Détail des conventions d'occupation temporaires pour les salles de la Mairie et de l'Annexe

ASSOCIATION/AGENCE	DOMAINE DE L'ASSOCIATION	DATE DE MANIFESTATION	TYPE DE MANIFESTATION	SALLE(S) CONCERNEE(S)	MONTANT DE LA REDEVANCE
JOGAKI Capoeira Paris	Promouvoir les échanges culturels entre la France et le Brésil à travers des cours et spectacle de capoeira	27/01/2018	Fête des 5 ans de l'asso	Mairie annexe 2ème étage entier	327,55 €
Association France Palestine Solidarité (AFPS)	Développer l'amitié et la solidarité entre le peuple français et le peuple palestinien	06/02/2018	conférence - débat avec Mme Sandrine Mansour historienne	Salle des mariages	101,46 €
Orchestre de Jeunes Alfred Loewenguth (OJAL)	Enrichir la culture musicale au moyen d'un travail collectif entre différents orchestres européens	11/02/2018	Concert d'ouverture de la saison musicale	Mairie annexe 2ème étage entier	200,91 €
Jérémie Patrier Leitus		23/02/2018	cérémonie laïque	Mairie annexe 2ème étage entier	796,42 €
CDIFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)	Promouvoir l'accès aux droits, lutter contre la violence faite aux femmes	24/02 et 25/02/2018	Formation sur les violences sexistes et sexuelles	Mairie annexe 2ème étage entier	164,65 €
Si Seniors !	La danse en ligne et country	27/03/2018	Bal country du printemps	Mairie annexe 2ème étage entier	75,00 €
Solidarité Nouvelle face au Chômage (SNC)	Accompagner les chercheurs d'emploi et l'insertion par des bénévoles	28/03/2018	Pièce de théâtre : un emploi nommé désir	Mairie annexe 2ème étage entier	114,69 €
Hope Gospel	Chorale de gospel laïque	07/04/2018	Concert de printemps	Mairie annexe 2ème étage entier	183,39 €
Les amis et amies de la commune de Paris 1871	Faire connaître la commune de Paris, ses combattants, son action, son œuvres et des idéaux	07/04/2018	Assemblée Générale	Salle des mariages	75,00 €
Musique en mouvement	Éducation musicale	08/04/2018	Concert annuel	Mairie annexe 2ème étage entier	580,66 €
Association Portugaise Culture et Traditions (APCT)	Consolider les liens de la communauté Portugaise	15/04/2018	Bal convivial	Mairie annexe 2ème étage entier	213,07 €
Les Originaires du Alto Minho	Développer les danses folkloriques Portugaises	13/05/2018	Spéactcle de danses folkloriques	Mairie annexe 2ème étage entier	75,00 €
La Confédération Générale du Travail Force Ouvrière + dépassement horaire	Organisation syndicale	23/05/2018	Repas fraternel du comité confédéral National	Mairie annexe 2ème étage entier	290,19 €
APTE autisme	Rendre accessible aux personnes avec autisme la pratique instrumentale	01/06/2018	Spectacle dans le cadre du mois extraordinaire	Mairie annexe 2ème étage entier	127,92 €
Enseignement Art et Culture (ENAC)	Contribuer au développement des activités socio-éducatives, de l'enseignement et de l'intérêt pour l'art et la culture	02/06/2018	Audition/Spectacle de fin d'année	Mairie annexe 2ème étage entier	379,43 €
Académie de danse Montparnasse	Enseigner la danse classique aux enfants et adolescents	09/06/2018	spectacle de fin d'année	Mairie annexe 2ème étage entier	194,07 €
Les Amis du Chœur Saint Germain	Organiser du chant choral	20/06/2018	concert	Mairie annexe 2ème étage entier	132,54 €
Ten Over Tap	Contribuer au développement artistique dans le domaine de l'éducation populaire	24/06/2018	spectacle de claquettes	Mairie annexe 2ème étage entier	75,00 €
Cie le Vent d'Est	La création et la diffusion artistique	26/06/2018	spectacle de fin d'année	Mairie annexe 2ème étage entier	117,76 €
CITIZEN CORPS	Favoriser l'engagement des jeunes	20/07/2018	cérémonie de clôture du parcours	Mairie annexe 2ème étage entier	207,30 €
Association Folklorique Jeunesse Portugaise	Danses folkloriques portugaises	14/10/2018	Manifestation Folklorique	Mairie annexe 2ème étage entier	234,38 €
APCT (Association des Portugaise Culture et Traditions)	Consolider les liens de la communauté Portugaise	28/10/2018	Réunion et bal convivial	Mairie annexe 2ème étage entier	213,07 €
CHEDA	Activités culturelles	03/11/2018	30 ans de l'association	Mairie annexe 2ème étage entier	450,67 €
American Countra Dance	Promouvoir à Paris les contra danses un style de danse folklorique qui a évolué en Nouvelle Angleterre	10/11/2018	Spectacle de danse	Mairie annexe 2ème étage entier	216,51 €
Si seniors	La danse en ligne et country	21/11/2018	bal country	Mairie annexe 2ème étage entier	75,00 €
Comites Parigi	Organisme ministériel qui collabore avec le consulat d'Italie à Paris pour la communauté italienne de la circonscription consulaire	22/11/2018	semaine de la gastronomie italienne	Mairie annexe 2ème étage entier	253,09 €
Association France Palestine Solidarité (AFPS)	Développer l'amitié et la solidarité entre le peuple français et le peuple palestinien	23/11/2018	conférence - débat	Mairie annexe 2ème étage entier	228,85 €
Tamazgha	La promotion et le développement de la langue et de la culture Berbère	01 et 02/12/2018	Festival Tamazgha	Mairie annexe 2ème étage entier	834,28 €
La Boule du Moulin Vert	Développement du lien social autour des jeux de pétanque	09/12/2018	Assemblée Générale suivie d'un dîner	Mairie annexe 2ème étage entier	242,13 €
Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée (AFIREM)	La formation et l'information des professionnels du champs de la protection de l'enfance	10/12/2018	journée d'étude	Mairie annexe 2ème étage entier	75,00 €